Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 61 (1932)

Heft: 2

Rubrik: L'offrande de l'an nouveau pour les enfants de chômeurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

relativement à leur exécution pratique. Il clôtura la séance en adressant à tous les participants de vifs remerciements.

Ensuite, chacun prit connaissance des statuts qui sont à la base de l'Association fribourgeoise des maîtres de gymnastique. Cette association, dont le développement a été enrayé durant une certaine période, va prendre désormais son essor. Son but mérite l'attention de chacun.

Cinq nouveaux maîtres demandèrent leur adhésion.

Souhaitons que cet exemple soit suivi par d'autres. M. D.

L'offrande de l'an nouveau pour les enfants de chômeurs

Des milliers d'enfants de chômeurs souffrent des répercussions de la crise. C'est en leur faveur que nous venons solliciter la générosité de tous ceux qui jouissent du superflu ou de moyens d'existence assurés.

Dans les contrées où l'industrie est immobilisée depuis de longs mois, l'impossibilité où se trouvent les chômeurs pères de famille d'assurer le bien matériel et moral de leurs enfants prend des proportions tragiques. Ce souci poignant, un nombre croissant d'ouvriers épargnés jusqu'ici le partagent à leur tour. Ils luttent vaillamment pour élever leurs enfants, mais le défaut de ressources menace d'avoir raison de leur courage.

Les pouvoirs publics fédéraux, cantonaux et communaux prennent de nombreuses mesures. Mais leur action ne peut suffire à tout. Un nombre de tâches croissant s'impose à l'initiative privée. La détresse de ces enfants n'est pas une question de pain seulement. Elle revêt d'autres formes redoutables. Pour des milliers de jeunes gens, c'est l'impossibilité de poursuivre leur formation scolaire ou professionnelle, de terminer un apprentissage ou de commencer un réapprentissage, c'est la difficulté de trouver une place au sortir de l'apprentissage, d'où loisirs forcés qu'il faudrait pouvoir occuper. Or, grâce à Dieu, l'amour du travail est puissamment ancré au cœur de nos jeunes et, autre privilège précieux, notre peuple peut encore réunir les moyens qui permettront de préserver ces jeunes du découragement et de la démoralisation, fruits de l'oisiveté involontaire. La solidarité entre concitoyens est une vieille tradition helvétique.

Les régions les plus frappées ont vu naître de multiples œuvres d'entr'aide. Différentes associations professionnelles de fonctionnaires et employés ont organisé, parmi leurs membres, des collectes en faveur des régions frappées. Grâce à l'appui d'un comité de secours zurichois, *Pro Juventute* a déjà pu secourir de nombreux enfants. Une partie des fonds recueillis par la vente des timbres et cartes de Noël sera également consacrée à ce but. Mais la crise s'aggravant, il faut répondre à des besoins extraordinaires par des moyens extraordinaires. C'est dans cette conviction que *Pro Juventute* organise, *du 1er au 31 janvier*, avec le bienveillant concours de la presse, une *collecte nationale en faveur des enfants de notre pays victimes des effets du chômage.*

Les dons seront reçus soit à l'adresse indiquée par les journaux, soit directement au Secrétariat général *Pro Juventute*, compte de chèques postaux VIII 3100, Zurich. La vaste organisation des collaborateurs dévoués de *Pro Juventute* garantit une répartition équitable et judicieuse des fonds sur l'ensemble du pays, s'inspirant des nécessités les plus urgentes. Que chacun, évoquant ses années de jeunesse, ou songeant à ses propres enfants, soutienne de grand cœur, dans la mesure de ses moyens, cette œuvre de solidarité confédérale.

Le Conseil de la fondation Pro Juventute.